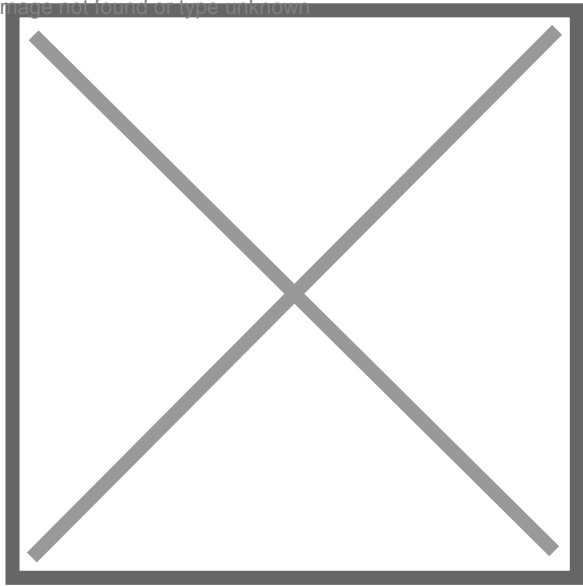


Image not found or type unknown



Mode de calcul des congés payés

Par **secrtaireonly**, le **18/11/2008** à **13:47**

Chers internautes
Comment changer le mode de calcul des congés payés et passer à un calcul du 1er janvier au 31 décembre au lieu de mai à juin?
Y a t'il des conséquences pour l'entreprise ou pour le salarié et comment se passe la période de transition?
Merci pour tous les renseignements que je pourrais récolter
cordialement.